

2018-78

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 27 novembre 2018**

**Objet : Adoption d'une convention relative à la publication des annales corrigées de concours et examens professionnels à passer avec plusieurs centres de gestion (ouvrages à paraître en 2019)**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 27 novembre deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, dûment convoqué le 20 novembre 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL.

**Avaient donné procuration** : Monsieur Didier DOUSSET à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Lamyra KIROUANI à Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAUNAY à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Hervé LIEVRE, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sophie VALLY à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur André VEYSSIERE à Monsieur Anthony MANGIN.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Madame Nadia SEISEN, Monsieur Ali ZAHI.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Adoption d'une convention relative à la publication des annales corrigées de concours et examens professionnels à passer avec plusieurs centres de gestion (ouvrages à paraître en 2019)**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 14,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2012.54 du 22 octobre 2012 attribuant la délégation de service public concernant l'édition de publications du Centre pour la période 2013-2017,

Vu la convention de délégation de service public en date du 19 novembre 2012 conclue avec la Direction de l'information légale et administrative pour l'édition de publications du Centre,

Vu la délibération n° 2017.35 du 25 septembre 2017 attribuant la concession de service public concernant l'édition de publications du Centre pour la période 2018-2022,

Considérant la nécessité d'une convention fixant les modalités de coopération entre centres de gestion pour la publication d'annales corrigées de concours et d'examens professionnels à paraître en 2019,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention ci-annexée, relative à la publication d'annales corrigées de concours et examens professionnels organisés par un ou plusieurs centres de gestion, à paraître en 2019,

**AUTORISE** le Président à signer la convention.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne